



BORDEAUX METROPOLE

CLOTURE DE LA CONCERTATION RELATIVE AU PROJET URBAIN

« LE HAILLAN CENTRE VILLE »

Le Président de Bordeaux Métropole et Madame le Maire du Haillan informent le public que la date de **clôture de la concertation** préalable ouverte par délibération n°2015/0201 en date du 10 avril 2015, relative à **l'étude urbaine pré-opérationnelle du Haillan** – Secteur centre-ville est fixée au **07 avril 2017**.

Le public peut consulter l'intégralité des documents relatifs à cette concertation, qui ont été versés au fur et à mesure de la procédure et inscrire ses observations jusqu'à cette date :

- sur le registre ouvert à cet effet, aux jours et heures d'ouverture au public :
 - soit dans les locaux de Bordeaux Métropole - Bureau 646 - 4 rue Claude Bonnier 33 000 Bordeaux,
 - soit en Mairie du Haillan – 137 avenue Pasteur 33 185 Le Haillan,
 - soit au Service Droits des Sols, dans les locaux du Pôle Territorial Ouest - Parc Sextan 6-8, Rue des Satellites 33 185 Le Haillan,
- ainsi qu'en accès continu sur le site Internet de la participation de Bordeaux Métropole : www.participation.bordeaux-metropole.fr

A l'issue, le Conseil métropolitain approuvera le bilan de cette concertation. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.